Biotechnologie

Un groupe australien s'installe près de Bienne avec 300 emplois à la clé **Page 19**

DR

Gouvernance

Globalement, les entreprises cotées ont bien appliqué les règles Minder **Page 21**

SMI		Dollar/franc	0,8947 ↓
8693,98 +0,44%	↑	Euro/franc	1,2213 ↓
Euro Stoxx 50		Baril Brent/dollar	110,49 ↓
3187,63 +0,02%	↑	Once d'or/dollar	1298,5 ↓

A Paris, le service de régularisation des fraudeurs tourne à plein régime

> Fiscalité Les contribuables sont nombreux à vouloir se mettre en conformité

> 770 millions d'euros sont déjà rentrés dans les caisses de l'Etat

Catherine Dubouloz PARIS

Contrairement à certaines craintes exprimées en Suisse, le service français de régularisation des fraudeurs fiscaux ne fermera pas ses portes fin mai. Il n'y a aucune date butoir pour les contribuables qui désirent déclarer spontanément des avoirs déposés à l'étranger à l'abri du fisc français et se remettre ainsi en conformité avec la loi française, ont confirmé jeudi Michel Sapin, le ministre des Finances, et Christian Eckert, le secrétaire d'Etat au Budget, à l'issue d'une réunion du comité de lutte contre la fraude. «Ce n'est pas une opération limitée dans le temps, a précisé Christian Eckert. Elle s'éteindra d'elle-même lorsque l'échange automatique d'informations» sera opérationnel.

Le processus fonctionne si bien et s'avère si rentable que le gouvernement ne compte pas se priver de cette manne. Depuis le 21 juin 2013, date de la publication de la circulaire Cazeneuve qui a précisé les conditions de la procédure de régularisation, plus de 23 000 dossiers ont été déposés au service de traitement des déclarations rectificatives, dont les effectifs vont être portés à 50 agents. Le chiffre a connu une croissance forte ces derniers temps: début mars, 17 000 dossiers étaient enregistrés; à l'heure actuelle, seuls 1300 d'entre eux sont bouclés. Le 75% des cas concernent des fraudeurs passifs, possédant par exemple des fonds issus d'un héritage ou un compte non clôturé après une période d'expatriation. Le montant moyen par dossier se monte à 900 000 euros.

Comme Pierre Moscovici, le prédécesseur de Michel Sapin, l'avait indiqué au *Temps,* 80% des avoirs régularisés sont localisés en Suisse. Quelque 7% sont déposés au Luxembourg, le reste dans d'autres places financières. De son côté, le fiscaliste Alain Moreau, associé chez FBT Avocats, souligne que les dossiers de régularisation affluent

«Le service devrait atteindre rapidement les 30 000 à 35 000 dossiers»

non seulement de Suisse et du Luxembourg, en raison des pressions des banques sur leurs clients, mais également d'Israël, où s'ajoutent les pressions américaines.

Près de 770 millions d'euros ont été perçus par l'Etat depuis juin 2013: c'est bien plus qu'escompté, puisque Bercy s'attendait à encaisser environ 1 milliard pour 2014. Des recettes de l'ordre de 1,8 milliard d'euros sont attendues à la fin de l'année. Cette somme inespérée a permis au premier ministre d'annoncer récemment une baisse ou une suppression de l'impôt sur le revenu pour 3 millions de Français.

«Pour les particuliers, la machine tourne à plein régime, confie Alain Moreau. Nous sentons une forte pression pour engranger des recettes fiscales.» Ainsi, pour pouvoir déposer son dossier, le contribuable doit avoir réglé les rappels pour l'impôt sur la fortune (ISF) depuis 2007, ce qui représente entre 30 et 40% de la somme due, selon l'avocat. Le solde du paiement, en particulier les pénalités sur l'ISF, les amendes et l'impôt sur le revenu, est acquitté à la fin de la procédure.

Le fiscaliste estime que, au regard du nombre de saisines (790 dossiers, par exemple, durant la semaine du 12 mai), «le service devrait atteindre rapidement les 30 000 à 35 000 dossiers. Il n'y a vraiment aucune raison de le fermer pour l'instant: cela va continuer ainsi au moins jusqu'à la fin de l'année, peut-être encore en 2015.» Michel Sapin fait la même analyse. Il estime que la situation avec la Suisse devrait être réglée d'ici à 2016: «2014 sera la grande année des régularisations; en 2015, elles seront encore nombreuses, puis, mécaniquement, cela va se tarir.» Le ministre voit dans le «rythme important» des régularisations le signe «d'une modification des comportements dans un écosystème qui évolue considérablement» et «des conseils différents donnés aux clients par les gestionnaires des comptes».

Pour les fraudeurs qui ne se manifestent pas spontanément et se feraient prendre, les sanctions seront plus dures avec les nouvelles dispositions légales. La circulaire de 27 pages détaillant leur application a été signée mercredi.

Un accord judiciaire en France pour UBS?

UBS pourrait «payer de 200 à 300 millions d'euros [de 244 à 367 millions de francs] aux autorités françaises pour démarchage illicite de clients sur le territoire», a indiqué à la *Tribune de Genève* le reporter français Antoine Peillon, en se basant sur «plusieurs sources concordantes». L'auteur du livre *Ces 600 milliards qui manquent à la France,* soutient «qu'UBS et les autorités françaises vont signer d'ici à la fin de l'année le même type d'accord que celui trouvé par Credit Suisse avec les autorités judiciaires américaines». Selon lui, «cela permettrait [à la banque] d'échapper à la mise en examen pour fraude fiscale, à travers la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité». Contactée, la banque ne commente pas. **LT**

La Suisse? L'endroit où il faut être, selon Axel Weber

> Croissance Le président d'UBS a prévenu des difficultés qui attendent les banques centrales

Mathilde Farine ZURICH

Pour Axel Weber, la Suisse est comme un petit bateau, qui doit se frayer un chemin dans les courants de l'économie mondiale. Et, jusqu'ici, elle s'en est plutôt bien sortie, a expliqué le président d'UBS jeudi, lors d'un déjeuner organisé par la Chambre de commerce américano-suisse (AmCham) à Zurich.

Pour l'ancien président de la Bundesbank allemande, la Suisse, c'est même l'endroit où il faut être. Même si, après le oui du 9 février à l'initiative «Contre l'immigration de masse», «tout le monde ne pourra pas avoir cette chance», a-t-il ironisé. Pourtant, le responsable de la première banque suisse s'est montré optimiste. «J'ai étudié la façon dont les Suisses gèrent les problèmes, et ils trouvent toujours un compromis. Je ne suis donc pas inquiet.»

Le petit bateau suisse ne vogue pourtant pas dans des eaux tout à fait calmes. Le risque posé par la crise de la dette en Europe s'est estompé et a laissé la place à de «plus petits risques, plus gérables par les marchés, mais qu'il faut quand même garder à l'œil», a-t-il prévenu. C'est le cas de l'évolution du marché immobilier suisse ou des tests de résistance pour les banques européennes, a-t-il cité. Si le tableau est plutôt «rose», l'ancien professeur d'économie a dit le fond de sa pensée quant aux initiatives qui vont contre l'esprit libéral suisse favorable à l'économie de marché. «Il faut arrêter de tirer sur le bateau.»

AFP

Axel Weber: «Tout dépendra de la situation budgétaire des Etats.»

L'Europe à la traîne

A côté des Suisses, les Etats-Unis tirent aussi leur épingle du jeu. Dans les deux cas, le PIB a dépassé le pic atteint avant la crise. «Ces deux pays se trouvent dans une meilleure situation aujourd'hui, contrairement à l'Europe, dont le PIB est toujours 5% en dessous de 2007 et où la crise reste dans tous les esprits», a expliqué Axel Weber. Le même raisonnement prévaut pour le chômage. Alors qu'il a reflué aux Etats-Unis, il se stabilise à un niveau élevé dans la zone euro.

Facile «en théorie»

Axel Weber a en outre mis en garde quant aux défis que constituent les sorties des politiques monétaires non orthodoxes. Elles ne sont «faciles qu'en théorie. Dans l'environnement actuel, elles seront difficiles à conduire». Pour le responsable, «leur réussite dépendra de la situation budgétaire de chaque pays».

Si les banques centrales se mettent à freiner leurs politiques expansionnistes dans des pays où les finances publiques sont dans le rouge, le changement de cap pourra engendrer une politique budgétaire restrictive. Cela augmentera en effet le coût du service de la dette, a expliqué l'Allemand, élu par l'assemblée générale d'UBS en 2012. «Lorsque la Banque centrale européenne commencera à relever ses taux d'intérêt, vous pouvez être certains que des gouvernements vont protester», a-t-il prévu. Et le président d'UBS de suggérer de prendre exemple sur le premier président de l'institution basée à Francfort, le Hollandais Wim Duisenberg, qui avait dit des gouvernements: «Je les entends, mais je ne les écoute pas.»

Le gendarme boursier américain ouvre une enquête sur Logitech

> Informatique Des irrégularités ont été décelées dans les comptes

«Je voudrais vraiment vous dire combien de temps ces enquêtes prendront. Mais je ne peux malheureusement pas.» Au téléphone, Bracken Darrell, directeur de Logitech, joue la prudence sur le dernier dossier chaud de la société. Logitech affronte une enquête menée par l'autorité de surveillance de la bourse américaine, la SEC. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le fabricant de périphériques informatiques a annoncé une double procédure sur les comptes de plusieurs exercices passés.

Deux périodes sont passées au crible par les spécialistes de la SEC, ainsi que par un comité d'audit interne de Logitech. Il s'agit d'abord de faits intervenus lors de l'exercice annuel 2013, qui s'est clos le 31 mars dernier. Logitech enquête sur des provisions pour prestations de garanties et des amortissements de «goodwill». Ensuite, Logitech se penche sur des transactions avec un distributeur – dont l'identité n'a pas été communiquée – s'étant déroulées entre 2007 et 2009. A cause de cette enquête et du travail causé, la société a dû reporter à plus tard – sans donner de date, donc – la publication de ses comptes, initialement prévue au 30 mai prochain.

Investisseurs déçus

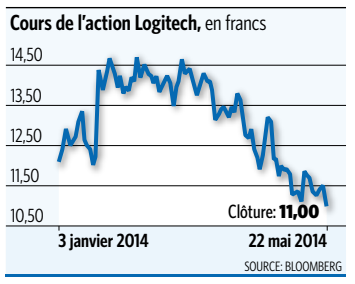

Jeudi, Logitech informait immédiatement de l'enquête de la SEC, car elle aurait été mentionnée dans la publication de ses comptes (document 10-K). Mais la société étant incapable de remplir ce document, l'information a été publiée.

Qui, de Logitech ou de la SEC, a découvert ces irrégularités? Jeudi, la société disait «ne pas pouvoir spéculer sur une enquête en cours». Et ajoutait que «la SEC pose régulièrement des questions aux entreprises qu'elle régule». Mais quelle est l'importance de ces deux procédures pour Logitech? «Toute enquête est importante et nous prenons notre devoir de transparence très au sérieux, affirme Bracken Darrell. J'insiste sur un point: il s'agit dans tous les cas d'événements passés, qui ne remettent en question ni nos activités actuelles, ni nos prévisions pour le futur.» Le directeur de la société ne veut par ailleurs pas spéculer sur la question de savoir si une fraude a pu intervenir.

«Notre réputation est très importante»

Bracken Darrell affirme que «la réputation de Logitech est très importante et nous faisons tout pour la maintenir». Jeudi, le titre reculait néanmoins de 4,3% en clôture à la bourse suisse, pour s'établir à 11 francs. L'action, qui valait autour des 6 francs à l'été 2013, avait ensuite quasiment frôlé les 15 francs tout début 2014. Interrogé par Bloomberg, un analyste estimait jeudi que «ce n'est en général pas une bonne chose lorsqu'une société est sous enquête de la SEC, car il pourrait y avoir de mauvaises surprises. La nouvelle cause des incertitudes parmi les investisseurs. Cependant, je pense que la réaction du marché est un peu exagérée.»

Pour mémoire, Logitech avait présenté, pour son exercice 2013-2014, un bénéfice de 75,5 millions de dollars, après une perte de 225,5 millions un an auparavant. **Anouch Seydtaghia**

En vue

Credit Suisse 21	**S**harp 19
CSL Behring 19	Sony 19
Logitech 17	Sunrise 19
Panasonic 19	**U**BS 17

PUBLICITÉ

Rosso di Montalcino
doc, 2012
Chef d'oeuvre de Castello Banfi

Petit frère du fameux Brunello.
Charmant, élégant, plaisant.
Impressionnant par son intensité.
Un classique de grande race.

Offre speciale sur www.bindellaweine.ch
CHF 15.20 net au lieu de CHF 19.–, 75 cl, valable jusqu'au 15.6.2014

BINDELLA
Bindella Weinbau-Weinhandel | Vinoteca | T 044 276 62 62